

Villejuif, le 18 septembre 2006

INTERGARDE Hôpital Paul Brousse EN GREVE POUR LE RESPECT DES SALARIES ET DU DROIT DU TRAVAIL

INTERGARDE est une société tristement connue de l'Inspection du Travail, des Prud'hommes et du Tribunal d'Instance. Plusieurs fois interpellée, condamnée pour divers délits relatifs au droit du travail et à la convention collective, ce sont également les élections professionnelles qui ont été annulées à deux occasions pour tricherie.

Le droit syndical est totalement ignoré : refus de mettre en place des panneaux d'information pour les syndicats, refus de permettre aux représentants du personnel de rencontrer les salariés, refus de mettre des locaux à disposition, refus de mettre en place un Comité d'Entreprise et un CHSCT ainsi que de réunir les délégués du personnel.

Nous, salariés d'INTERGARDE, faisons les frais d'une politique systématique de retraits injustifiés d'une partie de notre salaire, primes, RTT, carte de transports.....La liste est longue des méfaits d'un patron qui se croit tout puissant.

Nombre d'entre nous ont interpellé la Direction sans jamais avoir de réponse, le patron d'INTERGARDE opposant un mutisme assourdissant et dédaigneux.

TROP, C'EST TROP, NOUS SOMMES EN GREVE ! avec le soutien du syndicat Sud et de la section syndicale de Paul Brousse.

Menaces et intimidations constantes, convocations régulières pour sanctions ou licenciements, mises à pied, tous les salariés qui réclament l'application de leurs droits se voient opposés des mesures coercitives. Maintenant c'est la suppression d'une prime et l'obligation de se former en dehors du temps de travail qui s'ajoutent à l'ensemble des méfaits dont nous sommes l'objet.

NOUS EXIGEONS :

- ❑ LE RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL ET DE LA CONVENTION COLLECTIVE ;
- ❑ LE REMBOURSEMENT DE TOUTES LES PARTIES DE SALAIRE ET LA RESTITUTION DES JOURS RTT INJUSTEMENT RETIREES ET LE PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES ;
- ❑ L'ARRET DU MEPRIS AFFICHE PAR LE GERANT DE LA SOCIETE ;
- ❑ LE TENUE D'ELECTIONS PROFESSIONNELLES AFIN DE DISPOSER DE DELEGUES DU PERSONNEL, D'UN COMITE D'ENTREPRISE ET D'UN CHSCT

VOUS AUSSI, VOUS CONNAISSEZ LES MEMES PROBLEMES.

ENSEMBLE, REJOIGNONS NOUS DANS LA LUTTE ET IMPOSONS D'ETRE RESPECTES

**Venez nous voir ou contactez nous : Abdel, Délégué Syndical Sud : 06.23.37.67.50.
01.45.59.39.43. ou 01.45.59.69.64. ou 01.45.59.39.43. ou 06.83.29.52.65.**